

BULLETIN DE DON

Je fais un don à l'Hôpital Forcilles

- 50 € 100 € 500 €
 1 000 € Autre montant :

Mon paiement

- Par don en ligne ou virement instantané :
bit.ly/3hhooyV
- Par chèque à l'ordre de L'Hôpital Forcilles à retourner par enveloppe accompagné de ce bulletin à :
- Hôpital Forcilles
Service comptabilité
Lieu-dit Forcilles / 77150 Férolles-Atilly



Mes coordonnées

Nom Prénom
ou Raison sociale :
Adresse
Code postal Ville
Pays Téléphone.....
E-mail

L'Hôpital Forcilles est un établissement de la Fondation Cognacq-Jay, une fondation reconnue d'utilité publique, habilitée à collecter des dons en sa faveur. **Elle peut également recevoir des donations, des legs et des assurances-vie.**

Pour toute information concernant les possibilités de dons, vous pouvez contacter Isabelle Ferrière, responsable mécénat :
01 83 75 92 90 - isabelle.ferriere@cognacq-jay.fr

Les informations recueillies dans ce bulletin font l'objet d'un traitement informatique par la Fondation Cognacq-Jay, afin d'éditer votre reçu fiscal et de vous adresser nos actualités, pour une durée de 10 ans sur la base légale de l'intérêt légitime de la Fondation Cognacq-Jay. Elles ne seront ni échangées, ni cédées ou louées à un tiers. Conformément au RGPD européen et à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de vos données à exercer auprès de : mecenat@cognacq-jay.fr